

UNSS
2021

N° 28 - Fiche Sport

Futsal

23 juin 2020

Dispositions Générales



Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales ».

[LIEN](#)

Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directeur adjoint de l'UNSS en charge du sport : Christophe LUCZAK

UNSS

Stéphane AUDARD	Responsable communication
Anne DELACROIX	
Bruno PARAZOLS	
Fabrice LOUEDEC	

FFF

Pierre JACKY	
Patrick PION	Responsable Formation
Alain SARS	

Délégués techniques UNSS

Philippe ANDRÉ	Responsable Communication
Olivier MORIN	

Groupe technique national Futsal

Alexandre TESEVIC
Stéphane BARBEAUX

LES CHAMPIONNATS UNSS FUTSAL ETABLISSEMENT

Championnats de France UNSS par équipe d'Établissement Futsal Minimes, Cadets et Lycée Filles

COMPOSITION DES ÉQUIPES	<p>- Minimes avec M1, M2, C1 (1 C1 maximum sur la feuille de composition d'équipe déposée à l'accueil),</p> <p>- Cadets garçons avec M2, C1, C2 sans limitation de nombre,</p> <p>- Lycée Filles¹ avec M2, C1, C2, J1, J2 sans limitation de nombre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de joueurs pour 1 match : 10 - Nombre de joueurs pour 1 tournoi : 10 <p>Mixité interdite.</p>			
JEUNE ARBITRE	<p>1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée.</p> <p>Certifié académique minimum.</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive de l'académie.</p> <p>Il ne peut pas être joueur lors de la compétition.</p> <p>En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France.</p>			
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	<p>1 Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe qualifiée.</p> <p>Il peut être compétiteur.</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive du département (Non compétiteur).</p> <p>Sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité.</p> <p>En cas d'absence, l'Association Sportive ne pourra participer au championnat de France.</p>			
TYPE DE JEU	à 5			
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	3			
	MINIMES	CADETS Garçons / Lycée Filles		
BALLONS	Spécifique futsal taille 4 – Les ballons en feutre sont interdits			
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	2 x 20'	2 x 25'		
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2 x 12'	2 x 15'		
DURÉE TOTALE DE JEU PAR JOUR	60'	75'		
CHAMPIONNAT DE FRANCE (I.A. SI POSSIBLE)	Temps de jeu décompté 2 x 10' MF	Temps de jeu décompté 2 x 12' MG	Temps de jeu décompté 2 x 12' LYCF	Temps de jeu décompté 2 x 12' CG

¹ Les équipes de collèges sont autorisées

Informations complémentaires Minimés, Cadets et Lycée Filles Etablissement

RÈGLEMENT	UNSS (disponible sur Opuss « règlement spécifique Futsal UNSS 2020-2021 ») ; à défaut, règlement FIFA mis à jour 2020/2021.
TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS obligatoire (Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les noms et couleurs. cf règlement fédéral)
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finales, ½ finales, matches de classement, finale.
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	16 maximum par championnat minimés filles, minimés garçons, cadets, lycée filles.
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Minimés Filles Etablissement. Champion de France UNSS Minimés Garçons Etablissement. Champion de France UNSS Lycée Filles Etablissement. Champion de France UNSS Cadets Etablissement.

Championnat de France UNSS par équipe d'Établissement

Futsal Juniors Garçons

COMPOSITION DES ÉQUIPES	<p>- Juniors Garçons avec C2 J1 J2 sans limitation de nombre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de joueurs pour 1 match : 10 - Nombre de joueurs pour 1 tournoi : 10 <p>Mixité interdite.</p>
JEUNE ARBITRE	<p>1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée.</p> <p>Certifié académique minimum.</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive de l'académie.</p> <p>Il ne peut pas être joueur lors de la compétition.</p> <p>En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France.</p>
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	<p>1 Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe qualifiée.</p> <p>Il peut être compétiteur.</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive du département (Non compétiteur).</p> <p>Sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité.</p> <p>En cas d'absence, l'Association Sportive ne pourra participer au championnat de France.</p>
TYPE DE JEU	à 5
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	3
BALLONS GARÇONS	Spécifique futsal taille 4 – Les ballons en feutre sont interdits
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	2 x 25'
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2 x 15'
DURÉE TOTALE DE JEU PAR JOUR	75'
CHAMPIONNAT DE FRANCE (I.A. SI POSSIBLE)	<p>Temps de jeu décompté</p> <p>2 x 12' JG</p>

Informations complémentaires Juniors Garçons Etablissement

REGLEMENT	UNSS (disponible sur Opuss « règlement spécifique Futsal UNSS 2020-2021») ; à défaut, règlement FIFA mis à jour 2020/2021.
TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS obligatoire (Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les noms et couleurs. (cf règlement fédéral)
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finales, ½ finales, matches de classement, finale.
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	12 maximum par championnat Juniors Garçons.
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement Juniors Garçons.

Championnat de France UNSS par équipe d'Établissement Futsal Lycées Professionnels Garçons et Filles

En Lycée Professionnel, TOUS les élèves (M2 et plus) GARCONS ET FILLES DE L'ETABLISSEMENT sont autorisés à participer à l'exception des élèves **inscrits sur une liste de Sections Sportives Scolaires de football et/ou futsal en 2018-2019 et/ou 2019-2020**, des élèves inscrits sur les listes des Pôles Espoir ou Pôles France de la FFF, des élèves appartenant à des Centres de formation ou sur une liste fédérale fournie à l'UNSS par la FFF, des élèves apparaissant sur les listes de Haut Niveau du Ministère de la Santé et des Sports (**Élite, Senior, Relève, Reconversion, Espoir et Collectifs Nationaux**).

COMPOSITION DES ÉQUIPES	<p>- Lycée Pro GARCONS ou FILLES avec M2, C1, C2, J1, J2, S sans limitation de nombre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de joueurs pour 1 match : 10 - Nombre de joueurs pour 1 tournoi : 10 <p>La mention « Filière Professionnelle » doit apparaître sur la licence UNSS. Mixité interdite.</p>	
JEUNE ARBITRE	<p>1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée. Certifié académique minimum.</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être joueur lors de la compétition. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France.</p>	
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	<p>1 Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe qualifiée.</p> <p>Il peut être compétiteur. Il peut être d'une autre association sportive du département. (Non compétiteur) Sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité. En cas d'absence, l'Association Sportive ne pourra participer au championnat de France.</p>	
TYPE DE JEU	à 5	
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	3	
BALLONS GARÇONS	Spécifique futsal taille 4 – Les ballons en feutre sont interdits	
	LYCEES PRO FILLES	LYCÉES PRO GARCONS
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	2 x 20'	2 x 25'
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2 x 12'	2 x 15'
DURÉE TOTALE DE JEU PAR JOUR	60'	75'
CHAMPIONNAT DE FRANCE (I.A. SI POSSIBLE)	Temps de jeu décompté 2 x 10' LYCEES PRO FILLES	Temps de jeu décompté x 12' LYCÉES PRO GARCONS 2

Informations complémentaires LP Filles et Garçons Etablissement

REGLEMENT	UNSS (disponible sur Opuss « règlement spécifique Futsal UNSS 2020-2021 ») ; à défaut, règlement FIFA mis à jour 2020/2021.
TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS obligatoire (Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les noms et couleurs. cf règlement fédéral)
FORMULE DE COMPETITION	Matches de poules, 1/4 de finale, 1/2 finales, matches de classement, finale.
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	12 maximum pour le championnat LP Garçons. 12 maximum pour le championnat LP Filles.
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement LP Garçons. Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement LP Filles.

Modalités de qualification 16 équipes² pour les championnats Etablissement :

	Inter-académies			Nombre d'équipes qualifiées
IA 1	Amiens	Lille		2
IA 2	Créteil	Paris	Versailles	2
IA 3	Caen	Rennes	Rouen	1
IA 4	Nancy/Metz	Reims	Strasbourg	2
IA 5	Besançon	Dijon		1
IA 6	Nantes	Orléans/Tours		2
IA 7	Bordeaux	Limoges	Poitiers	1
IA 8	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	2
IA 9	Montpellier	Toulouse		1
IA 10	Aix/Marseille	Corse	Nice	1
Total				15

+ **16^{ème}** place

- si **0** équipe des Ultramarins **1** équipe de l'Académie organisatrice ;
- si **1** équipe des Ultramarins Qualifiée ;
- si **2** équipes des Ultramarins Se référer au tableau du Règlement Fédéral.

Modalités de qualification 12 équipes pour les championnats Etablissement :

	Inter-académies			Nombre d'équipes qualifiées
IA 1	Amiens	Lille		1
IA 2	Créteil	Paris	Versailles	1
IA 3	Caen	Rennes	Rouen	1
IA 4	Nancy/Metz	Reims	Strasbourg	2
IA 5	Besançon	Dijon		1
IA 6	Nantes	Orléans/Tours		1
IA 7	Bordeaux	Limoges	Poitiers	1
IA 8	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	1
IA 9	Montpellier	Toulouse		1
IA 10	Aix/Marseille	Corse	Nice	1
TOTAL				11

² Les équipes relevant de l'AEFE s'inscriront à la Direction Nationale en novembre au même titre que les équipes ultramarines

+ 12^{ème} place

- Si **0** équipe des Ultramarins **1** équipe de l'Académie organisatrice
- Si **1** équipe des Ultramarins Qualifiée
- Si **2** équipes des Ultramarins Se référer au tableau du Règlement Fédéral

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs Etablissement :

Date limite de transmission des résultats Inter-académiques par les coordonnateurs d'IA :

- 14 avril 2021 pour les minimes Filles, Minimes Garçons et Cadets.
- 3 mars 2021 pour les lycées Filles, Juniors Garçons, LP Filles et LP Garçons.

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : <https://udb.unss.org/qualifscf>

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

Les serpentins pour les championnats Etablissement :

Les équipes qualifiées sont placées en fonction des résultats des Championnats de France 2019 selon la méthode des serpentins.

16 équipes Etablissement :

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
IA du Champion 2019	IA du 3 ^{ème} 2019	IA du 2 ^{ème} 2019	IA du 4 ^{ème} 2019
IA du 8 ^{ème} 2019	IA du 7 ^{ème} 2019	IA du 6 ^{ème} 2019	IA du 5 ^{ème} 2019
IA du 9 ^{ème} 2019	IA du 10 ^{ème} 2019	IA du 11 ^{ème} 2019	Ultramarin ou Académie organisatrice
IA du 15 ^{ème} 2019	IA du 14 ^{ème} 2019	IA du 13 ^{ème} 2019	IA du 12 ^{ème} 2019

12 équipes Etablissement :

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
IA du Champion 2019	IA du 3 ^{ème} 2019	IA du 2 ^{ème} 2019	IA du 4 ^{ème} 2019
IA du 8 ^{ème} 2019	IA du 7 ^{ème} 2019	IA du 6 ^{ème} 2019	IA du 5 ^{ème} 2019
IA du 9 ^{ème} 2019	IA du 10 ^{ème} 2019	IA du 11 ^{ème} 2019	Ultramarin ou Académie organisatrice

Dispositions particulières Futsal Excellence

Les Championnats par Équipe d'Excellence sont ouverts à toutes les équipes d'Association Sportive.

Ils sont obligatoires pour :

- les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** sur les listes des Sections Sportives Scolaires rectorales (Cf. Règlement Fédéral). Ce listing sera à disposition des services UNSS et des animateurs d'AS en janvier 2021.

Rappel Particularités Football et Futsal :

Les Sections Sportives Scolaires rectorales et les Sections Sportives labellisées FFF en Football et/ou en Futsal ne peuvent participer aux Championnats de France UNSS QUE dans la filière Excellence en Football et en Futsal.

Ne sont pas autorisées en championnat Excellence Futsal :

- les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** en Pôle espoir Football ou Futsal;
- les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** en Pôle France Football ou Futsal;
- les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** sur une liste fédérale fournie à l'UNSS par la Fédération Française de Football (La date d'envoi de cette liste fait foi pour toute l'année scolaire);
- les équipes comportant un élève inscrit et sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports en 2021 (Élite, Senior, Relève / Jeune, Reconversion, Espoir).
- Les équipes comportant au moins un élève sous contrat (quelque-soit le type de contrat) au 30/10/20 dans un club professionnel de la FFF.

Sont autorisées en championnat Excellence Futsal :

- les équipes comportant un ou plusieurs élèves inscrits sur liste de Haut Niveau du Ministère des Sports en 2021 mention « **Collectifs nationaux/Partenaires** »
Pour consulter ces listes : <http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/article/Liste-ministerielles-de-sportifs>
- les équipes comportant un ou plusieurs élèves « **sous convention** » avec un Centre de formation.
- Les équipes comportant un ou plusieurs élèves ayant participé au « challenge Leroy » (football) lors de l'année en cours.

Championnat de France UNSS Futsal Minimes Excellence

COMPOSITION DES ÉQUIPES	<p>Minimes Excellence avec B3, M1, M2 sans limitation de nombre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de joueurs pour 1 match : 10 - Nombre de joueurs pour 1 tournoi : 10 <p>Mixité interdite.</p>	
JEUNE ARBITRE	<p>1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée. Certifié académique minimum.</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être joueur lors de la compétition. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France.</p>	
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINÉ	<p>1 Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe qualifiée.</p> <p>Il peut être compétiteur.</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive du département (Non compétiteur). Sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité. En cas d'absence, l'Association Sportive ne pourra participer au championnat de France.</p>	
TYPE DE JEU	à 5	
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	3	
BALLONS	Spécifique futsal taille 4 – Les ballons en feutre sont interdits	
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	2 x 20'	
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2 x 12'	
DURÉE TOTALE DE JEU PAR JOUR	60'	
CHAMPIONNAT DE FRANCE (I.A. SI POSSIBLE)	<p>Temps décompté</p> <p>2 x 10' MF</p>	<p>Temps décompté</p> <p>2 x 12' MG</p>

Informations complémentaires Minimes Excellence

REGLEMENT	UNSS (disponible sur Opuss « règlement spécifique Futsal UNSS 2020-2021 ») ; à défaut, règlement FIFA mis à jour 2020/2021.
TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS obligatoire (Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les noms et couleurs. cf règlement fédéral)
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, 1/4 de finales, 1/2 finales, matches de classement, finale.
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique, déterminées par la Direction Nationale UNSS.
NOMBRE D'ÉQUIPES	16 par championnat de France Excellence Minimes Filles et Minimes Garçons.
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Excellence Minimes Filles Excellence. Champion de France UNSS Excellence Minimes Garçons Excellence.

Championnat de France UNSS Futsal Lycée Excellence

COMPOSITION DES ÉQUIPES	Lycée Excellence avec C1, C2, J1 sans limitation de nombre. <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de joueurs pour 1 match : 10 - Nombre de joueurs pour 1 tournoi : 10 Mixité interdite.	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune arbitre par équipe qualifiée. Certifié académique minimum. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être joueur lors de la compétition. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France.	
JEUNE COACH	1 Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il peut être compétiteur. Il peut être d'une autre association sportive du département (Non compétiteur). Sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité. En cas d'absence, l'Association Sportive ne pourra participer au championnat de France.	
TYPE DE JEU	à 5	
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	3	
BALLONS	Spécifique futsal taille 4 – Les ballons en feutre sont interdits	
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	2 x 25'	
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2 x 15'	
DURÉE TOTALE DE JEU PAR JOUR	75'	
CHAMPIONNAT DE FRANCE (I.A. SI POSSIBLE)	Temps décompté 2 x 12' Lycée Fille	Temps décompté 2 x 15' Lycée Garçon

Informations complémentaires Lycée Excellence

RÈGLEMENT	UNSS (disponible sur Opuss « règlement spécifique Futsal UNSS 2020-2021») ; à défaut, règlement FIFA mis à jour 2020/2021.
TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS obligatoire (Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les noms et couleurs. cf règlement fédéral).
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finales, ½ finales, matches de classement, finale.
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique, déterminées par la Direction Nationale UNSS.
NOMBRE D'ÉQUIPES	16 par championnat de France Excellence Lycée Filles et Lycée Garçons.
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Lycée Filles Excellence. Champion de France UNSS Lycée Garçons Excellence.

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs Excellence :

Date limite de transmission des résultats Inter-académiques par les coordonnateurs d'IA :

- 14 avril 2021 pour les Minimes Filles Excellence et Minimes Garçons Excellence
- 3 mars 2021 pour les Lycées Filles Excellence et Lycées Garçons Excellence

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : <https://udb.unss.org/qualifscf>

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

Les serpentins des Championnats Excellence

1. Détermination de 4 têtes de série à partir du résultat du Championnat excellence de l'année précédente (2019).

Tirage au sort pour déterminer le placement dans les 4 poules.

1 ^{ère} Sortie	A1
2 ^{ème} Sortie	B1
3 ^{ème} Sortie	C1
4 ^{ème} Sortie	D1

2. Détermination des places de 2, 3 et éventuellement 4 de chaque Poule

Tirage au sort Intégral dans l'ordre suivant :

A2	B2	C2	D2	puis :
A3	B3	C3	D3	puis :
A4	B4	C4	D4	

Points attribués et gestion des égalités en championnat Etablissement et Excellence

Les informations ci-dessous sont applicables à tous les types de championnats :

Les points attribués en formule « poule » pour le résultat d'un match sont :

Match gagné	3 points
Match nul	2 points
Match perdu	1 point
Forfait	0 point

Forfait : y compris pour le nombre de joueurs insuffisant sur le terrain après exclusion ou blessure.

Une équipe qui fait forfait sur une rencontre alors qu'elle peut présenter le nombre minimal de joueurs sur le terrain sera déclarée forfait jusqu'à la fin de la compétition.

En cas de forfait, score du match : **3 - 0**

En cas d'égalité à la fin des matches de poule, Utiliser successivement les critères ci-après :

En cas d'égalité à la fin des matches de poule, utiliser successivement les critères ci-après :

1. Donner la victoire à l'équipe qui, sur le ou les matches les ayant opposés, **a reçu le moins de points de pénalité.**
2. Si une égalité persiste, prendre le résultat du ou des matches les ayant opposés pour faire la différence entre les buts marqués et les buts concédés.
3. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur l'ensemble des matches de la poule, **a reçu le moins de points de pénalité.**
4. Si une égalité persiste, prendre le goal-average général de l'ensemble des matches de la poule.
5. **Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont le jeune coach est non joueur.**
6. Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe).

En cas d'égalité à la fin d'un match éliminatoire, la victoire est donnée à l'équipe ayant le moins de points de pénalité ; si l'égalité persiste, séance de tirs au but.

Remarque : en cas d'égalité à plus de 2 équipes :

- Si le point 1. classe une équipe, le point 2. est pris en compte avec les autres équipes restantes, et ainsi de suite jusqu'au point 6.

Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

Les Passerelles UNSS/FFF

La convention entre l'UNSS et la FFF précise que le jeune officiel UNSS de certification de niveau académique ou national permet une équivalence, dès lors qu'il est licencié à la FFF.

Cette équivalence peut être obtenue en prenant contact auprès du district de football (CDA).

La certification de niveau national UNSS permet le titre d'arbitre officiel de ligue. Cette équivalence peut être obtenue en prenant contact avec la ligue de football de votre grande région (CRA).

	CERTIFICATION UNSS	CORRESPONDANCE FFF
FOOTBALL A 8 EQUIPE ETABLISSEMENT COLLEGE MF / MG MINIMES FILLES EXCELLENCE	Niveau Académique	Jeune arbitre de district (JAD)*
	Niveau national	
FOOTBALL A 7 EQUIPE ETABLISSEMENT CADETS LYCEE Garçons	Niveau Académique	Jeune arbitre de district (JAD)*
	Niveau national	Jeune Arbitre de ligue (JAL)*
FOOTBALL A 7 EQUIPE ETABLISSEMENT LYCEE Filles	Niveau Académique	Jeune arbitre de district (JAD)*
	Niveau national	
FOOTBALL A 11 EXCELLENCE Garçons	Niveau Académique	Jeune arbitre de district (JAD)*
	Niveau national	Jeune Arbitre de ligue (JAL)*
FOOTBALL A 11 EXCELLENCE Filles	Niveau Académique	Jeune arbitre de district (JAD)*
	Niveau national	

- *JAD : jeune arbitre de district*
- *JAL : jeune arbitre de ligue*

Les mercredis de l'arbitrage féminin

L'opération Les Mercredis de l'arbitrage féminin est reconduite cette année, et sera étendue à un maximum d'académie. Partenariat UNSS FFF direction technique de l'arbitrage en vue de favoriser la féminisation des arbitres de football et futsal.

<https://www.fff.fr/actualites/179327-lancement-des-mercredis-de-l-arbitrage-feminin>

Innovation

Le projet « Street Futsal » 2020-2021

Le prochain championnat d'Europe de Futsal EURO 2022 aura lieu en Janvier 2022 aux Pays Bas.

En parallèle de cet événement, la FFF participera avec 7 autres nations à une compétition de 5 contre 5 Outdoor appelée « STREET FUTSAL ».

Cette compétition innovante équivaut à du Futsal extérieur, et la France doit qualifier une équipe Garçons et une équipe Filles pour la phase finale.

La FFF propose aux AS de Lycées et à ses licenciés UNSS de participer à la phase de qualification pour la finale européenne.

Vous trouverez ci-dessous une description du projet qui sera lancé dès la rentrée de septembre.

De plus amples informations vous parviendront dans les semaines à venir.

STREET FUTSAL

La Fédération Néerlandaise de Football organisera en parallèle à la phase finale de l'EURO 2022 de futsal une compétition de Street-Futsal. Cette compétition a pour but de promouvoir le futsal chez les jeunes, garçons et filles de 15 à 18 ans. Elle se met en œuvre dans le cadre d'un projet Erasmus sous l'égide de l'Union Européenne. 8 nations dont la France vont participer en qualifiant chacune une équipe U18 G et une équipe U18F.

Cette compétition s'inscrit dans une philosophie « loisirs » avec des règlements simplifiés. Pour la FFF c'est l'occasion de faire vivre les terrains extérieurs, de lancer des compétitions U18, de développer le futsal-loisir, d'amorcer le développement du futsal féminin au sein de la FFF, et de créer des passerelles avec l'UNSS.

Participation : licence libre, licence loisir, licence futsal, licence UNSS.

Le programme et l'échéancier (à confirmer)

Juin 2020 : informations aux ligues et feuille d'engagement

Septembre-octobre 2020 : retour des feuilles d'engagement

A partir de début avril 2021 : phase qualificative de district, obligation de jouer sur un terrain outdoor (macadam, béton ou dalles plastiques) à l'exclusion des terrains en herbe synthétique.

Fin avril 2021 : phase « ligues » : uniquement sur terrain extérieur FFF (revêtement de dalles plastique)

Mai 2021 : Phase interrégionale : inter-ligues sur terrain extérieur FFF (revêtement de dalles plastique)

Juin 2021 : finale nationale à 4 équipes M et 4 équipes F (revêtement dalles plastique)

Décembre 2021-janvier 2022 : phase finale aux Pays-Bas

Quelques précisions concernant **le règlement de la phase finale** :

- Les équipes seront composées de 5 joueurs ou joueuses (un GB et 4 joueurs de champ) et 3 remplaçant(e)s maximum. Les remplacements se feront comme au futsal mais dans une zone de 3m prévue à cet effet.
- Les joueurs et joueuses seront maximum U18 et devront au minimum avoir 15 ans révolus
- Les équipes mixtes ne seront autorisées que dans la compétition masculine
- Durée d'une rencontre : 10 minutes
- Ballon futsal
- Le coup d'envoi sera donné sous forme de balle à terre avec le ballon coincé entre les dos des 2 adversaires : le jeu commencera quand le ballon aura touché le sol.
- Le terrain sera aux dimensions futsal et les buts de futsal (3m x 2m)
- Les touches se joueront comme au futsal mais avec l'adversaire au minimum à 2m

Nations participantes

Allemagne	Serbie
Roumanie	France
Danemark	Pays Bas
République Tchèque	Portugal

Le projet « Supporters du Monde »

Le championnat du monde de Futsal ISF initialement prévu à Lyon en juin 2020 ayant été repoussé, celui-ci devrait vraisemblablement avoir lieu courant 2021.

A cette occasion, le Comité Local d'Organisation de l'ISF Futsal « Lyon 2021 » propose aux licenciés UNSS des différentes académies de participer au projet « Supporters du Monde ». Ce projet permettra aux jeunes licenciés UNSS de vivre ce championnat du monde en tant que supporters.

De plus amples informations vous seront transmises par La Direction Nationale et le CLO « Lyon 2021 ».

La Quinzaine du foot à l'école 2021

La Quinzaine du Foot à l'école 2020 ayant été perturbée par la crise sanitaire, l'édition 2021 devrait être relancée dès la rentrée de septembre 2020.

De plus amples informations seront diffusées par la Direction Nationale dans les semaines à venir.

Vous trouverez ci-dessous les informations générales (issues de 2020) concernant ce projet.

La Fédération Française de Football (FFF), le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ), l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL) et l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) renforcent leur partenariat pour favoriser au sein des écoles, collèges et des lycées, le développement d'actions sportives et culturelles.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du développement du football en milieu scolaire, de la déclinaison de la convention nationale Football à l'École signée en mai 2018, du programme éducatif de la coupe du monde de la FIFA France 2019 et du championnat d'Europe de football UEFA Euro 2020 '2021), organisé dans 12 pays du continent européen.

Il entre aussi pleinement dans le projet « **supporter du monde** » que l'UNSS et la FFF mènent conjointement autour du championnat du monde scolaire ISF de Futsal Lyon 2020 (reporté en 2021).

Cette opération poursuit plusieurs objectifs :

- De mettre en avant les valeurs P.R.E.T.S (Plaisir – Respect – Engagement – Tolérance – Solidarité)
- Faire pratiquer le football ou futsal aux élèves (filles et garçons) pratiquants et non pratiquants.
- Faire découvrir les rôles sociaux inhérents à toute pratique (arbitre, organisateur, coach, supporter...)

Le projet se décline en deux axes :

- **Un projet sportif :** réalisation d'une action football ou futsal (ateliers techniques, matchs, tournois...) afin de faire pratiquer les élèves (garçons et filles) non licenciés.
- Réalisation d'un tournoi de football ou futsal
- Ce projet sportif devra s'appuyer sur une pratique, effectuée dans le cadre de l'association sportive de l'établissement. Cela peut aussi correspondre au lancement ou à la clôture d'un cycle EPS football ou futsal.
- **Un projet organisationnel / culturel :**
 1. Réalisation d'un montage vidéo simple et accessible sous format « **Ma Story** » relatant l'activité et le dynamisme du football et/ou futsal pratiqué au sein de l'établissement scolaire ou de l'association sportive scolaire, autour de la thématique du championnat d'Europe 2020 en lien avec les différents rôles sociaux tels que jeune supporter, jeune arbitre, jeune coach etc.

ou

2. Réalisation d'un montage vidéo/photo relatant la participation des élèves de la classe ou établissement (collège et / ou lycée) à l'organisation, l'animation, l'arbitrage d'un rassemblement « FOOT A L'ECOLE » à l'attention des écoles primaires de proximité en connotant cette action avec les équipes qualifiées au Championnat d'Europe de football 2020.

ou

3. Réalisation d'un montage vidéo/photo relatant la création d'une passerelle entre les élèves et une association locale (ex : association caritative, foyers sociaux-éducatifs...).

Cette production (vidéo ou photo) devra aussi mettre en lumière l'activité des élèves lors du volet sportif.

Inscriptions : <http://quinzainedufoot.fff.fr/fr/>

Renseignements et précisions sur : fff.fr et unss.org

Annexe 1

Associations Sportives 1/4 de finalistes 2019 et 2020 non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement

NÉANT

IMPORTANT

Dans ce cas **AUCUNE** équipe d'Établissement ne peut participer au Championnat de France par Équipe d'Établissement à partir du niveau Académique.

Annexe 2

**Associations Sportives ayant atteint en 2020 les 1/2 finales
des Championnats de France Excellence
non autorisées à participer à la qualification pour les
Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement**

NÉANT

Les équipes relevant de Sections Sportives Scolaires ne sont pas concernées par cette disposition.

**Associations Sportives n'ayant pas assisté
au Protocole en 2020
et n'étant pas autorisées à participer en
Équipes d'Établissement ou en Excellence**

NÉANT

**Associations Sportives ayant fait forfait dans les dix jours
avant les Championnats de France en
2020 et n'étant pas autorisées à participer
en Équipes d'Établissement ou en Excellence**

NÉANT

Annexe 5

Points de Pénalité

Carton blanc	= 1 point
Carton jaune	= 3 points
Carton rouge	= 5 points

Les points de pénalité sont indépendants des buts marqués.

Les points de pénalité ne se cumulent pas par joueur, mais s'additionnent par équipe.

Les points de pénalité sont également applicables aux accompagnateurs agréés par le Comité Directeur de l'AS et indiqués sur la feuille de match.